

Programme de la Formation

IMPACT CARBONE DES PROJETS DE BATIMENTS - PROJETS BAS CARBONE : ENJEUX ET PISTES

1 jour soit 7 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

Le climat change et se réchauffe sensiblement, du fait des activités humaines récentes et son ampleur ne fait qu'augmenter : cette affirmation est désormais acquise. Il est urgent d'agir, chacun à son niveau, autant que possible.

L'architecte, qui tient un rôle déterminant de conception dans l'acte de construire, dispose d'un fort levier de réduction des émissions de gaz à effet de serre au travers de la performance carbone des projets qu'il élabore.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Présenter l'état des lieux des contraintes réglementaires et des annonces d'incitations prochaines (loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, décret bâtiments exemplaires, bonus de constructibilité, label « énergie-carbone », etc...)

Donner à l'architecte des ordres de grandeurs de l'impact relatif de chaque étape de la conception, réalisation, et vie en oeuvre d'un projet, avec sur chaque poste un aperçu de sa latitude relative à en modifier l'impact.

Apprendre à utiliser la grille du Barème Carbone, système simplifié d'auto-évaluation de l'impact carbone d'un projet amont et support de la performance carbone d'un projet détaillé.

PUBLIC CIBLE

Architectes, chargés d'affaires de maîtrises d'ouvrages

PRÉREQUIS

Notions générales sur la conception et vie en oeuvre des projets de bâtiments

Ouverture d'esprit sur l'impact environnemental global des projets

Aucune compétence particulière sur la Réglementation Thermique

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Questionnaire de satisfaction à chaud

Module

Projets bas carbone

1 jour soit 7 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la session, le stagiaire sera en capacité de :

- Identifier les contraintes réglementaires et les annonces d'incitations prochaines (loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, décret bâtiments exemplaires, bonus de constructibilité, label « énergie-carbone », etc...)

- Se référer aux ordres de grandeurs de l'impact relatif de chaque étape de la conception, réalisation, et vie en oeuvre d'un projet, avec sur chaque poste un aperçu de sa latitude relative à en modifier l'impact.

- Utiliser la grille du Barème Carbone, système simplifié d'auto-évaluation de l'impact carbone d'un projet amont et support de la performance carbone d'un projet détaillé.

FORMATEUR(S)

CASTAIGNEDE Laurent - Ingénieur

PROGRAMME

Présentation générale de la problématique du changement climatique et des ressources énergétiques fossiles. Adaptation au réchauffement à venir.
Évolutions et contraintes réglementaires
Principes généraux de la méthode Bilan Carbone, déclinaison au cas des projets de bâtiments

Exemple didactique de l'empreinte carbone d'un projet courant / bas carbone

Présentation de la grille d'analyse du Barème Carbone, simulation de cotation rapide de deux projets fictifs (neuf et réha.)

Extension de la démarche à un ensemble de projets.
Synthèse et perspective

Échange / évaluation